N° 1244. MERCREDI 7 FÉVRIER 1866 10me année

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE BULLIER et Cie pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 6 février 1866.

BULLETIN.

Les récentes nouvelles des Etats-Unis sont considérées comme favorables au dénouement pacifique des affaires du Mexique. Le Sénat, à qui la constitution américaine accorde une part effective dans la conduite des affaires diplomatiques, n'a pas approuvé la nomination d'un ministre résident auprès de Juarez. Cette espèce de provocation se trouve ainsi écartée. Les promoteurs et acteurs du conflit de Bagdad sont désavoués et le général Weitzell se trouve compris dans la liste des généraux fédéraux licenciés. Il est remplacé dans son commandement par le général Stonewall. Quant au général Crawford, réduit à ses seules forces, il n'est plus qu'un chef de bande comme au temps de Walker. Dans la correspondance échangée entre lui, le général Weitzell et le général Mejia qui commande les troupes impériales de la province de Matamoros, on reconnait à New-York le droit qu'avait le général Mejia de répondre avec la fermeté qu'il a déployée. On trouve même dans ce langage la preuve de ce qu'a gagné le Mexique en éléments de durée et de fixité.

Le *Moniteur du soir* ajoute que les journaux américains sont à peu près unanimes à se prononcer avec une grande énergie contre l'acte de *flibustérisme* commis à Bagdad ; ils demandent que le gouvernement fédéral prenne des mesures rigoureuses pour prévenir toute tentative analogue de nature à violer la neutralité des Etats-Unis, et à compromettre les relations de l'Union avec un gouvernement ami.

La commission de l'Adresse du Sénat a tenu séance hier, sous la présidence de M. Troplong. Plusieurs membres du conseil d'Etat, commissaires du gouvernement pour la prochaine discussion, se sont rendus au sein de la commission pour donner diverses explications sur les questions de politique intérieure et extérieure.

On pense que le projet d'Adresse pourra être lu jeudi, en séance générale, et que la discussion s'ouvrira lundi prochain.

On a distribué aux membres du Corps législatif l'exposé des motifs du projet de loi portant appel de 100,000 hommes pour 1867.

On avait dit que l'état de siége serait immédiatement levé en Espagne. Toutefois, il paraît que par mesure de précaution, il sera maintenu jusqu'à nouvel ordre partout où il a été établi.

Dans un conseil de ministres qui a été tenu samedi à Osborne, sous la présidence de la reine Victoria, il a été résolu de publier une proclamation déclarant que l'Angleterre gardera la neutralité entre l'Espagne et le Chili.

En Irlande, condamnation sur condamnation ! Hugh Brophy à dix ans de servitude pénale ; Jérome Byrne à sept ans ; Palvick Dunne, à cinq ans. Malgré la constatation du docteur Nedley qu'il y avait danger de vie pour l'accusé à comparaître, Edward Duffy a été amené devant le jury hier.

J. REBOUX.

Nous lisons dans une lettre particulière de New-York :

« On est surpris en Amérique des appréhensions de certains journaux français qui se donnent beaucoup de peine pour démentir l'éventualité d'une guerre entre la France et les Etats-Unis, et qui ne peuvent cacher leurs inquiétudes. Une guerre entre la France et les Etats-Unis, c'est la dernière chose à laquelle les Américains puissent jamais songer. Ils peuvent laisser plus ou moins ostensiblement recruter des volontaires pour le Mexique, de même qu'ils laissent toute liberté d'action aux *fénians :* ce sont leurs représailles à l'égard de la France et de l'Angleterre en souvenir de la reconnaissance des confédérés comme belligérants ; mais si le gouvernement américain faisait la guerre de France il aurait tout d'abord à lutter contre une nouvelle insurrection sudiste. L'Amérique ne reconnaîtra pas le Mexique, au moins de sitôt mais elle ne prendra pas ouvertement le parti de Juarez. »

On mande de Mexico que le conseil de guerre chargé de juger les zouaves qui se sont mutinés à la Martinique a prononcé son verdict le 29 décembre.

Les instigateurs, au nombre de cinq, ont été condamnés à mort ; ce sont ; Moutais, Bouxier, Pleux, Périnet et Guettes Spahi. Ont été condamnés à 10 ans de travaux forcés : Plette, Cornettut et Roy ; à 7 ans : Saint-Aubin, Harbay, Lemoine et Vernay ; à 5 ans de prison : Lemercier, Donnet, Carentin, Jaume, Fouché, Cattoire Lecomte, Valette, Haviotte et Pillot ; à 3 ans ; Prevost, Papillet. Collat et Vallerand ; à 6 mois : Millot et Robillard. Il y a eu quatre acquittés.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'*Agence Havas* nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Buckarest, 4 février.

Le Sénat a déclaré inconstitutionnelle la convention conclue par le gouvernement pour la mise en viguenr de la loi votée l'année dernière concernant le système décimal des poids et mesures.

La Chambre a ajourné à quatre ans l'application de ce système.

Londres, 5 février.

Un conseil des ministres a été tenu samedi, à Osborne, sous la présidence de la reine. On y a résolu de publier une proclamation déclarant que l'Angleterre gardera la neutralité entre l'Espagne et le Chili.

Madrid, 4 février.

Chambre des députés. — M. Moyono a proposé l'amendement suivant au projet d'Adresse en réponse au discours du trône:

« Les difficultés financières qui s'aggravent de jour en jour finiront par causer la ruine de l'agriculture et de l'industrie. Les dépenses doivent s'équilibrer avec les recettes, mais, comme il est impossible d'augmenter les impôts qui sont déjà trop lourds, il faut faire une économie de 300 millions de réaux. C'est ainsi seulement que nous rétablirons le crédit et que nous coujurerons les périls de l'état politique. »

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 5 février 1866.

Pas de séance aujourd'hui au Corps législatif. Les bureaux s'occupent de divers projets de loi et de la vérification des pouvoirs. Il y aura, après-demain, séance publique.

Diverses réunions de députés sont annoncées pour cette semaine. M. Goergue, Girod, de Pouzol, élus dans l'intervalle les sessions, se sont fait admettre à la réunion qui se tient ordinairement chez M. Marie.

On annonce comme devant très prochainement paraître au *Moniteur*, le rapport de M. Duruy sur la création des nouvelles facultés de droit et de médecine. Il en sera établi une pour chaque spécialité. d'études à Lyon.

Les lettres de Rome, du 31 janvier, annoncent que le prochain consistoire a été remis au 19 mars. Dans cette réunion, le Pape nommerait, pour la première fois, un cardinal américain.

On croyait que le baron de Meyendorff serait rappellé à Saint-Pétersbourg.

Ce soir deux premières représentations. A l'Opéra-comique *Fiore d'Alizia*, pièce en 3 actes, de MM. Carré et Lucas, musique M. Massé. Aux Variétés, *Barbe Bleue*, comédie-bouffe en trois actes, avec M. Dupuis, Mlle Schneider, dans les principaux rôles.

Pour toute la correspondance, J. Reboux.

BULLETIN INDUSTRIEL & COMMERCIAL

Sur la demande de la chambre de commerce de Saint-Etienne, M. le ministre du commerce et des travaux publics vient d'ordonner l'envoi à tous nos consuls et agents consulaires à l'étranger, de questionnaires ayant pour but de renseigner nos arquebusiers sur les débouchés qu'il serait possible de donner à leurs produits.

Les réponses qui doivent s'étendre à la fois sur les modèles, les prix de vente en numéraire, et sur les moyens d'échange en nature, seront communiqués au public au fur et a mesure qu'elles seront produites.

Ces tentatives sont destinées à rendre les plus grands services, non-seulement à l'armurerie française, mais encore à une autre industrie plus considérable celle des soieries.

Elles peuvent, si elles aboutissent, donner à la place de Saint-Etienne les moyens d'échange direct pour le commerce des soies qui lui ont fait défaut jusqu'à ce jour dans l'extrême-Orient.

—

Nous apprenons un fait important qui nous semble résoudre une grave question et offrir les plus sérieuses garanties aux banques, au commerce et au public en général : c'est la perfection du papier-monnaie au point de vue de l'impossibilité absolue de la reproduction.

On vient d'exécuter dans l'imprimerie de M. J. Claye, à qui nous devons déjà tant de remarquables ouvrages, des billets pour une banque d'un pays voisin. Ces billets, d'une disposition particulière, seraient à l'abri de tous les moyens employés par les faussaires pour les reproductions, tels que la photographie, les transports, etc. Ils sont imprimés, soit en noir, soit en couleur, recto et verso, sur des fonds à plat colorés, et laissent très-apparent le filigrane du papier.

Ce sont ces colorations de matières toutes spéciales, employées dans l'impression, et une heureuse et nouvelle combinaison dans leur emploi qui, constituant la garantie réelle, permettent à ces billets de déjouer toute l'habileté des contrefacteurs.

Cette très-intéressante découverte est due aux recherches et aux travaux persévérants d'un de nos habiles artistes, M. Cabasson, auteur de plusiers billets de Banque de France, qui depuis très-long-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 7 FÉVRIER 1866.

N° 13.

LES MÉMOIRES D'UN ORPHELIN.

DEUXIÈME PARTIE.

L'ÉCOLE.

(*Suite. — Voir le* JOURNAL DE ROUBAIX *du 4 février.*)

En ne pensant qu'à me faire finir mes études dans le meilleur établissement de la province, et en venant avec moi s'installer à Besançon, elle s'était trompée dans ses calculs pécuniaires, ma généreuse protectrice. La vente de son domaine ne lui avait point rapporté la somme qu'elle en attendait ; sa chétive pension ne s'était point augmentée et ses dépenses étaient bien autres qu'à la Doye. Cependant, là-bas, notre vie, si modeste qu'elle fût, était une vie de luxe comparativement à celle que nous devions nous imposer à Besançon ; là-bas, une large habitation, l'air et l'espace autour de nous ; ici, un étroit et obscur appartement, au fond d'un corridor, dans la rue Saint-Vincent ; là-bas, les produits du jardin, du verger, de la basse-cour, et ici, l'obligation de tout acheter, ce qui mettait en rage Geneviève. Ah ! le lait, et les fraises, et les pommes succulentes de la Doye ! Notre fidèle servante y songeait à tout instant, comme les Israélites aux oignons d'Egypte. Ce que je regrettais surtout, quand, par une journée d'hiver, je revenais du collége, c'étaient les vastes cheminées de mes montagnes, où flamboyaient des quartiers de sapins. A Besançon, nous n'avions qu'un petit feu, dans un petit poêle de faïence. Par le souvenir qu'elle conservait de son origine nobiliaire et de la dignité de président de son mari, ma grand'mère avait pris la résolution de ne faire aucune connaissance. Elle ne voulait pas qu'on la vît dans son petit logis, et elle ne voulait pas être invitée à des dîners que l'exiguïté de ses ressources ne lui permettait pas de rendre.

Une seule fois, elle organisa un festin, un vrai festin. Ce fut une grande affaire. Le juge de paix et le curé de Morez arrivaient à Besançon, tout exprès pour nous voir. Ma grand'mère, profondément touchée de ce témoignage d'affection, désirait leur en montrer sa gratitude par une belle réception.

Cette fois-là, Geneviève se rendit au marché comme un cordon-bleu de riche maison, avec un crédit illimité, et en rapporta une carpe du Doubs, un poulet de la Bresse, des écrevisses du Drugeon, des morilles de la montagne, des légumes des Chaprais, des fruits de la vallée d'Ornans, tout un étalage de richesses gastronomiques. Depuis le jour où j'avais eu l'honneur de dîner chez M. Miéry, je n'avais rien vu de pareil.

Nos deux amis nous arrivaient dans une joyeuse disposition d'esprit, et ils avaient à nous raconter une foule de choses intéressantes. Ils nous parlèrent de nos anciennes connaisances, d'une de nos vieilles voisines qui était morte, d'une autre qui venait de se marier, de M. Vernois qui décidément adjoignait à son nom particule la aristocratique, et venait d'envoyer son fils dans un des grands lycées de Paris, avec l'espérance de le lancer un jour dans les hautes régions administratives Ils parlèrent de Guillaume qui se distinguait par sa bonne conduite et par son talent de mécanicien, de Benoît qui, à ses heures de liberté, errait tristement avec Tambour, sur les bords de la Bienne, et qu'on avait vu monter jusqu'au haut de la côte de Morbier, et s'asseoir à l'endroit où il nous avait quittés, tournant ses regards vers la route que nous avions suivie, comme s'il espérait nous voir revenir.

Dans le cours de cette conversation, le nom de ceux qui avaient acheté notre petit domaine et qui y demeuraient, fut aussi prononcé. Ma grand-mère alors baissa la tête en silence. Nos amis comprirent qu'ils éveillaient en elle une terrible pensée, et s'engagèrent immédiatement dans un autre entretien. Avec l'étonnante intuition produite par la véritable affection, tout en admirant notre splendide repas, ils comprirent aussi qu'il y avait des soucis dans la maison. Après-dîner, ils essayèrent d'éclaircir leurs doutes en interrogeant délicatement ma grand'mère. Mais elle était trop fière pour leur révéler sa réelle situation, pour leur avouer qu'en s'astreignant à la plus stricte économie, elle ne pouvait, selon l'expression populaire, parvenir à joindre les deux bouts. De ce mécompte annuel, je n'avais moi-même alors, aucune notion.

Le lendemain, ils partirent avec tristesse. Nous étions de même tristement émus en leur disant adieu. Dans leur cœur, ainsi que dans le nôtre, il y avait une sorte de sinistre pressentiment. L'année suivante, nous apprîmes qu'ils étaient morts, à quelques semaines de distance l'une de l'autre. Ce fut, pour mon aïeule un grand chagrin. Ces deux excellents hommes étaient ses deux derniers amis. Quoiqu'elle ne fût pas très vieille, elle subissait le sort de ceux dont l'existence se prolonge trop au delà des bornes ordinaires de la vie humaine ; elle avait perdu ses parents, son mari, ses enfants. Il ne lui restait plus que moi à aimer.

Et elle m'aimait si bien que sa pensée était sans cesse tournée de mon côté, et que je ne pouvais me plaindre de notre intérieur, un peu austère, la voyant s'oublier à tout instant elle-même, pour s'occuper de moi, si inquiète quand j'avais l'apparence d'un malaise, si contente quand elle me regardait, travaillant gaiement à côté d'elle.

Après tout, dans notre régime de cénobite, l'hiver était la seule saison un peu pénible à passer. Le printemps venu, dès que j'avais fini ma tâche, j'allais me promener avec ma grand'mère, non point au milieu des élégances de Granvelle, ni dans les allées de Chamars, mais hors des portes de la ville, en pleine campagne. C'est pour cela que j'ai aimé Besançon ; c'est pour sa situation si pittoresque et si im-